

Exemple de politique 1

Introduction : Justification de la prestation différenciée de services de prophylaxie préexposition

La prestation différenciée de services de prophylaxie préexposition (PrEP) est essentielle pour recentrer les services sur les personnes et les communautés. Elle améliore l'accès et le recours à ces services ainsi que leur persistance parmi les personnes qui présentent une probabilité actuelle d'être exposées au VIH, favorise l'utilisation efficace de la PrEP (concentration suffisante du médicament pour fournir une protection pendant les périodes de risque) et réduit les charges inutiles pour le système de santé (le personnel professionnel, peu nombreux, n'a pas besoin de réaliser de fréquentes consultations inutiles).

La prestation différenciée de services de PrEP vise à :

- a. **Simplifier et décentraliser** – en fournissant des renouvellements de PrEP plus faciles à collecter et plus longs, dans des lieux plus pratiques ;
- b. **Démédicaliser et partager les tâches** – en réduisant le nombre d'interventions cliniques lors de certains types de consultations, en permettant à du personnel non professionnel de gérer ces consultations et en recourant de plus en plus aux plateformes numériques ;
- c. **Intégrer les services** – en dépistant et en prenant en charge les affections courantes dans le cadre des services de PrEP et en intégrant les services de PrEP dans d'autres services cliniques et non cliniques, en procédant à des ajustements en fonction de la méthode choisie de PrEP (voie orale, anneau vaginal ou injection).